

mé des commissions pour faire en sorte que la responsabilité ministérielle passe des ministres à certaines personnalités étrangères? C'est en ma qualité de sujet britannique que je m'adresse à mon honorable ami; que je lui dis que la guerre est finie; que le temps des mesures extraordinaires est passé, que nous devons revenir au gouvernement parlementaire, au gouvernement démocratique. Le pays a immensément souffert durant les hostilités, a supporté de lourds sacrifices en hommes et en argent. Le peuple espère donc que l'ère qui s'ouvre devant lui sera une ère de démocratie véritable. J'ai confiance qu'après avoir entendu les vives protestations non seulement de ce côté-ci de la Chambre, mais même de l'autre côté, les protestations des membres indépendants de la Chambre, le Gouvernement cédera, ou y songera deux fois avant d'insister sur la création de cette commission. Encore une fois, je ne critique pas les membres de cette commission. Je connais M. Gundy de réputation seulement; il est tenu en très haute estime. Je connais personnellement sir Hormidas Laporte; il n'existe pas de meilleur citoyen au Canada. Mais c'est contre le principe, le principe vicieux, autocratique que j'élève la voix ce soir.

J'ai dit, il y a un instant, qu'il ne coule pas de sang anglais dans mes veines, mais je possède la logique inhérente du peuple français. Aussi, pour me conformer à la protestation que j'ai faite contre cette mesure, j'en dois tirer une conclusion logique. Je propose, appuyé par M. Sinclair (Guysborough):

Que ce projet de loi ne soit pas lu maintenant pour la 2e fois, mais que la 2e lecture en soit renvoyée à six mois d'aujourd'hui.

L'hon. M. BURRELL: L'honorable député (M. Lemieux) a occupé longtemps l'attention de la Chambre, ce soir, en discutant cette affaire. Il a commencé ses observations en imitant la méthode adoptée par son honorable ami assis à sa gauche, le leader de l'opposition (M. McKenzie) et il a cité l'Écriture.

L'hon. M. LEMIEUX: C'est contagieux.

L'hon. M. BURRELL: Je lui ferai remarquer que lorsque le leader de l'opposition cite l'Écriture—ce qui lui arrive très souvent—il le fait d'une façon plus appropriée. Mon honorable ami a dit: "La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse".

Il continua ensuite son argument en expliquant que par le Seigneur il voulait dire le Parlement. Tout ce que je puis saisir,

[L'hon. M. Lemieux.]

c'est que, si le Parlement doit être jugé, dans sa composition et sa valeur, par la longueur et le manque d'à-propos des discours, la comparaison entre le Seigneur et le Parlement est très peu favorable à la divinité. C'est tout ce que je puis en dire.

Mon honorable ami a traité divers sujets ne touchant nullement la proposition débattue et, en réalité, j'allais demander l'application du règlement quand, vers la fin de son discours, j'ai commencé à comprendre qu'il craignait surtout de voir la Constitution complètement bouleversée par une commission dont le but est de traiter les affaires du Parlement et de l'administration d'une manière un peu plus commerciale.

L'honorable député a beaucoup élaboré son idée et plusieurs autres députés de la gauche l'ont aussi élaborée au cours des dernières semaines de cette horrible autocratie que, depuis trois ou quatre ans, ils prétendent voir dans le Gouvernement. L'usurpation des droits et pouvoirs du peuple, les méthodes autocratiques du Gouvernement par décrets sont les questions discutées, mais l'honorable député et ceux qui ont parlé dans le même sens oublient constamment, cela volontairement ou non, qu'il ne peut y avoir de gouvernement autocratique parce que le Parlement a mis certains pouvoirs entre les mains du Gouvernement et que celui-ci les exerce tout en étant responsable devant le Parlement de ses actes passés et présents.

Mon honorable ami s'est servi d'arguments extraordinaires pour soutenir une prétention à laquelle il a donné la forme d'une motion. Avant de commencer son argumentation il s'est plaint de ce que le Gouvernement avait eu, durant la guerre, ses coudées trop franches au point de vue des dépenses et, maintenant que la paix est arrivée, il veut que le Gouvernement surveille mieux ses dépenses de l'administration. On doit réaliser plus d'économies. On doit retrancher et économiser, et le vieux refrain s'accompagne du nom d'Alexander Mackenzie dont l'exemple, je dois le dire, n'a pas toujours été suivi par l'honorable député et ses amis.

Il a parlé des extravagances du ministre des Chemins de fer; je ne puis laisser passer cela sans répliquer, parce que, hier soir, j'ai écouté le ministre des Chemins de fer, et si l'honorable député de Maisonneuve (M. Lemieux) veut me pardonner, je lui dirai que son allusion est tout à fait injuste, je dirais même très injuste pour le ministre absent, si cette expression est parlementaire. J'ai noté ses paroles à mesure qu'il les prononçait et il a déclaré que, parlant du canal